

## **Projet de Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) Commune de Bras-Panon**

### **ENQUÊTE PUBLIQUE**

Une procédure d'élaboration a été prescrite par le préfet de La Réunion le 18 novembre 2016, prorogé le 4 novembre 2019 et par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) pour l'élaboration de ce PPR Littoraux.

La commune est concernée par des phénomènes de recul du trait de côte et de submersion marine qui seront pris en compte dans ce futur PPRn.

**Venez prendre connaissance du projet de PPRL de Bras-Panon,  
des risques littoraux connus et émettre vos observations.**

**Du 5 novembre 2024 au 6 décembre 2024 inclus**, les documents seront consultables :

- en mairie du centre-ville de Bras-Panon, au service de l'Aménagement et du Développement Local, aux jours et horaires d'ouverture habituels des bureaux ;
- sur le site internet de la DEAL : <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr>
- le site internet du registre dématérialisé d'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/5725>

Vous pourrez formuler vos observations ou requêtes :

- sur le registre mis à disposition en mairie ;
- par courriel à l'adresse mail : [enquete-publique-5725@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5725@registre-dematerialise.fr) ;
- durant les permanences du commissaire enquêteur :  
**Mairie du centre (Salle Presse – Champ de Foire) les 5, 12, 27 novembre de 09h à 16h et les 15 et 28 novembre de 09h à 12h ;**
- **Mairie du centre (Salle Raymond Barre) le 21 novembre de 09h à 16h et le 6 décembre de 09h à 12h ;**
- **Maison de Quartier Rivière des Roches les 18 novembre et 2 décembre de 09h à 16h.**

**Une réunion publique se tiendra le 12 novembre 2024 à 16h30  
Salle du Conseil – Mairie du centre ville de Bras-Panon**

**Venez participer à la réunion publique, consulter le dossier de concertation  
et formuler vos observations et requêtes.**